

L'humanité au pluriel La génétique et la question des races, de Bertrand Jordan

PRÉSENTATION CRITIQUE PAR ALBERT BASTENIER

Les mots ont une histoire. Et, comme le dit M. Olender¹, pour certains d'entre eux elle a mal tourné. C'est le cas du mot « race » qui, tout au long des deux derniers siècles, fut à ce point chargé d'idéologie et d'affects que son sort semble scellé. « La race », après avoir été longtemps du « bon côté » (avoir de la race, une ascendance), est passée de l'autre. Avec « les races », il est devenu, pour certains groupes humains, le substrat langagier de leur relégation dans une position inférieure sinon infamante. Faut-il conclure que la notion a perdu toute valeur opératoire et ne peut plus servir qu'à figer une vision définitivement hiérarchisée de l'humanité ? Ou est-il encore possible, sans escamoter la complexité de ce qui fait le socle commun de l'espèce humaine, d'en invalider l'usage péjoratif par lequel ceux qui se pressent à la tête de l'humanité intelligente font basculer les autres dans une subalternité irrémédia-

ble ? C'est dans les termes ramassés de ce dilemme que l'on pourrait indiquer la portée du dernier ouvrage de B. Jordan².

Sortir du dilemme demanderait une discussion au croisement de l'ensemble des sources — littérature, arts visuels et recherches académiques — qui, depuis le XIX^e siècle, ont contribué à fabriquer les conceptions au sujet de la race. Et si les arguments de « raison » qui contribuèrent à nourrir ces conceptions furent recherchés aussi bien du côté des sciences sociales (anthropologie, histoire, archéologie) que des « sciences du vivant » (médecine, génétique, biologie), sans la technicité de pointe dont ces dernières purent se prévaloir, la vision d'une humanité divisée en races n'aurait disposé ni du même ancrage ni de la même légitimité. Les représentants de ces dernières disciplines ne furent certes pas una-

1 Maurice Olender, *Race sans histoire*, Galaade Éditions, Points Essais, 2009.

2 Bertrand Jordan, *L'humanité au pluriel. La génétique et la question des races*, coll. « Science ouverte », éd. du Seuil, 2008, 230 pages.

nimes. En face de la perspective raciale adoptée par A. Jensen (à propos du QI des Noirs) ou par J. Watson (le co-découvreur de l'ADN³), il y eut la mise en garde antiraciste de Fr. Jacob ou d'A. Jacquard. Néanmoins, même si ce n'est pas de la génétique à elle seule que l'on peut attendre que soit mis un point final aux controverses à propos des races, il reste que les savoirs de cette discipline sont une pièce centrale du dossier. Il importe donc d'être attentif à ce que, récemment, elle est parvenue à mettre en lumière.

Parmi ceux qui se sont consacrés au décryptage du génome humain⁴, le biologiste B. Jordan était sans doute l'un des mieux placés pour nous fournir l'ouvrage de synthèse qui, sur le sujet, faisait défaut en langue française. Directeur de recherche au CNRS et membre de l'Human Genome Organization, ce scientifique de premier rang est aussi un brillant vulgarisateur des acquis de sa discipline. Il vient d'ailleurs d'obtenir le prix « La science se livre » pour *L'humanité au pluriel* dans lequel, dit le jury, il aborde avec audace et clarté les questions du patrimoine génétique et des races.

Les récentes avancées dans le décryptage du génome humain

Pour Jordan, pas plus les sciences sociales et la philosophie ne peuvent se désintéresser des sciences du vivant que le biologiste ne peut omettre les enjeux sociaux et philosophiques soulevés par ses travaux. D'où, d'entrée de jeu, un avertissement : l'humain ne se réduit pas à son génome et l'avancée fulgurante de la recherche dans

ce domaine ne saurait dispenser de vigilance afin que les connaissances nouvelles ne soient asservies à des intérêts idéologiques ou économiques.

Mais, au juste, que nous ont appris ces études qui, au cours des deux dernières décennies, ont été poursuivies avec opiniâtreté et ont porté non pas d'abord sur l'unité, mais sur la diversité de notre espèce ? Ceci : au sein de la population du monde, il est bel et bien possible de distinguer des groupements sur la base de caractéristiques héréditaires stables. Et l'appartenance des individus à ces groupements va au-delà des apparences physiques. On sait désormais que, dans certains cas, elle peut expliquer l'incontestable vulnérabilité de certains à diverses maladies. La pluralité génétique de l'humanité est donc plus importante que ce que l'on avait cru pouvoir affirmer dans les années cinquante lorsque, en réaction à la blessure que le délire nazi avait infligée à la rationalité humaine, la biologie avait été sollicitée au service d'une argumentation antiraciste. Nous avons d'ailleurs encore en tête le discours qui allait répétant : « Tous les humains ont en commun 99,9 % de leur patrimoine génétique, nous sommes tous identiques, donc les races n'existent pas et le racisme n'a pas lieu d'être. » Quelle que soit notre origine ou notre couleur de peau, il fallait ainsi se convaincre que nous faisons tous partie d'une même humanité indifférenciée. Le mot « race » pouvait être proscrit du vocabulaire légitime et l'antiracisme disposer du label de la science.

Aujourd'hui, c'est pourtant à ce discours-là qu'il s'agit d'apporter des nuances. Est-ce à dire que l'humanité est divisée en races et qu'existe entre elles une hiérarchie indélébile ? Doit-on penser que la recherche redonne vigueur à la notion de race et qu'elle ébranle l'un des postulats de l'antiracisme ? Pour Jordan, ce serait là une manière de raisonner aussi suspecte que celle d'hier,

3 Acide désoxyribonucléique, constituant majeur des chromosomes, support de l'hérédité.

4 L'ensemble de l'ADN qui porte les gènes de l'organisme.

en ce qu'elle se permet d'aller trop vite en besogne. D'ailleurs, ajoute-t-il, il a toujours été risqué de vouloir prouver scientifiquement que les êtres humains sont égaux. Car on s'expose alors à être démenti par une étude qui, montrant des différences d'aptitudes physiques ou mentales entre individus ou entre groupes, remettrait en cause leur égalité. Il ne faut pas abuser de la science et plutôt chercher à bien localiser les questions auxquelles elle apporte ou pas une réponse. C'est pour cela qu'il s'agit de regarder sans tabou ce que la génétique est parvenue à établir au sujet de la diversité humaine.

Le récent séquençage du génome humain a fourni des informations incomparablement plus complètes et fiables que celles dont on pouvait faire état jusqu'il y a peu. Cette technologie a permis une étude globale de la structure génétique de notre espèce et, par la mise en évidence de zones variables de l'ADN (les « microsattellites »), elle a fait découvrir la source de certains de ses « bégaiements ponctuels » (les mutations). Ensuite, l'exploration à grande échelle des « snips » (marqueurs chimiques polymorphes attachés à l'ADN) a permis de construire des « arbres de proximité » qui identifient divers groupes de population ayant chacun une lointaine origine commune. Au-delà de la grande homogénéité génétique de notre espèce, on peut donc repérer l'ascendance des individus par rapport à de grands groupes continentaux qui ont en commun des caractères visibles et qui correspondent à peu près aux catégories que l'on désigne habituellement par le mot race : africain, européen, asiatique et amérindien. Malgré la complexité qu'il y a à bien repérer cette origine — parce que cette ascendance peut, le cas échéant, relever de plusieurs groupes —, les grandes tendances qui se dégagent de ce genre d'analyse sont néanmoins fiables. C'est, par exemple, à partir de là que l'on a pu

établir que Lucy, l'« Ève africaine », est bien l'arrière-arrière grand-mère de l'espèce humaine⁵.

Jordan est toutefois catégorique : du point de vue de la biologie, le terme « race » ne convient pas. Il demeure exagérément imprécis car trop imprégné d'éléments culturels. La réalité biologique mise en évidence ne correspond pas du tout à une humanité divisée en groupes distincts par leur hérédité telle que la postulent les tenants de l'idée « classique » des races. Car si variabilité génétique il y a, plus de ses neuf dixièmes se retrouvent à l'intérieur même de chacun des groupes continentaux identifiés et moins d'un dixième contribue à les différencier entre eux. Cela va clairement à l'encontre de l'idée selon laquelle les Chinois ou les Africains sont très semblables entre eux et différents des Européens. C'est en fait l'inverse qui est génétiquement vrai : deux personnes appartenant par leurs origines au même ensemble géographique peuvent être plus différentes l'une de l'autre que peuvent l'être deux personnes qui sont membres d'ensembles distincts.

Mais que sont en fait ces groupes géographiques ? Jordan reprend l'hypothèse selon laquelle ce qui les caractérise est non pas une différence génétique décisive qui à elle seule les distinguerait, mais plusieurs différences génétiques secondaires associées. Ce qu'il faut donc savoir, c'est si les individus peuvent être regroupés sur la base d'un assortiment de différences habituellement corrélées entre elles.

À cet égard, les recherches récentes établissent que les groupes continentaux correspondent *grosso modo* à une « ascendance génétique ancestrale » qui les distingue,

⁵ Le caractère exclusivement matrilineaire de ce type d'analyse et le jeu des gènes dominants et récessifs sont ce qui permet de comprendre qu'un individu puisse être « blanc » tout en possédant un ADN à 90 % apparenté aux populations d'Afrique subsaharienne.

bien que, dans la plupart des cas, elle est composite. L'analyse héréditaire indique que nous avons chacun des ancêtres d'origines géographiques diverses. On ne parvient à expliquer cette pluralité de l'espèce qu'en tablant sur son essaimage progressif par une migration dans les différents continents il y a environ soixante mille ans. À partir d'une seule population originelle d'Afrique de l'Est — notre ancêtre commun — d'où proviennent ces migrants, et dont l'ADN présentait déjà une diversité de « snips », elle a gagné le Moyen-Orient, l'Europe, l'Inde, l'Australie et, beaucoup plus tard, l'Amérique. La pluralité peut alors se comprendre sur la base de hasards sociaux et culturels ayant suscité une plus ou moins grande endogamie des groupements constitués. Certains « snips » des origines ont pu jouer un rôle prépondérant et développer un « effet fondateur » par sélection sexuelle. La sélection naturelle, à laquelle est associée la diversification dans la couleur de l'épiderme, intervient bien entendu aussi⁶. Globalement, cette hypothèse est celle qu'avait déjà formulée L. Cavalli-Sforza⁷, le grand spécialiste inventeur de la « géographie génétique ».

Par cette hypothèse, on comprend que la génétique, l'histoire et la culture s'interpénètrent intimement. L'homogénéité génétique de l'espèce humaine indique que nous sommes tous issus d'un petit groupe de quelques dizaines de milliers d'individus qui a survécu grâce à ses étonnantes facultés sociales d'adaptation liées à une capacité langagière et de symbolisation inédite. L'histoire génétique et l'histoire sociale sont donc difficilement dissociables.

6 On notera au passage que, puisque nous venons tous d'Afrique, nos lointains ancêtres étaient noirs et que ce sont les Européens que la sélection naturelle a fait blanchir et non l'inverse.

7 Luigi Luca Cavalli-Sforza, *Gènes, peuples et langues*, Odile Jacob, 1996.

Cela reconduit Jordan à dire que les groupes géographiques, nonobstant le fait qu'ils gardent une certaine cohérence génétique propre, ne sont pas des races, que leurs frontières sont floues et leur diversité interne très grande. Ainsi, bien que géographiquement structuré, le génome se distribue selon un *continuum* planétaire et est véritablement sans frontière.

Pour compléter le tableau, il faut mentionner la récente découverte des « CNVR », des régions de l'ADN dont la variabilité peut entraîner des anomalies graves via une transmission parents-enfants (exemple : la trisomie 21). Mais on hésite encore à parler d'anomalies, dans la mesure où elles interviennent dans des populations « normales », quoiqu'avec un risque d'exposition différent pour chacun des groupes ancestraux : vulnérabilité ou résistance à certaines maladies, caractères physiques et peut-être comportementaux. C'est là un champ de recherche qui s'ouvre et dont il est trop tôt pour tirer les conclusions. Mais elles vont sans doute provoquer la révision de nombreux concepts.

De nouvelles responsabilités pour l'humanité plurielle

L'aperçu des facteurs qui ont produit des types humains dissemblables à partir d'un jeu commun de gènes laisse deviner que ce processus est toujours à l'œuvre. À cette différence près cependant que désormais les technosciences inventées par l'humanité et les représentations socioculturelles qu'elle s'est données au sujet de la race doivent être vues comme des forces qui y interviennent. C'est pourquoi Jordan passe à diverses réflexions sur ce que sont devenues les responsabilités de l'humanité dans ce domaine. Non pas qu'il pense qu'il faille interdire tout type d'intervention

génétique volontaire. Mais bien qu'il faut s'entendre sur les interventions qui seront considérées comme légitimes parce que bénéfiques pour tous.

L'humanité est « au pluriel » parce que nous sommes tout à la fois semblables et différents. Mais donc aussi, que cela plaise ou non, inégaux. Certainement face à la maladie et probablement du point de vue de certaines aptitudes innées. Toutefois, nous ne sommes pas des chiens tous rattachés à une même espèce, mais profondément différents entre eux par leurs races. Le chien est le premier animal à avoir été domestiqué par l'homme et il a évolué en fonction des tâches qui lui ont été assignées par ses maîtres. Au cours du XIX^e siècle, des *pedigrees* ont été codifiés devant les séparer dans une pureté raciale surveillée. La puissance de ce tri répété génération après génération a permis d'extraire, à partir du génome originel du loup gris, les gènes du pékinois tout comme ceux du doberman. On se pose certes encore quelques questions sur l'extrême variabilité morphologique de l'espèce canine, mais il ne fait pas de doute que sa sélection artificielle a été le facteur déterminant dans l'apparition de plus de trois cent cinquante races reproductibles.

Si, après avoir quitté l'Afrique, les humains avaient essaimé vers des zones géographiques isolées, avaient strictement exclu toute interaction entre tribus et entretenu une stricte endogamie, leur variabilité génétique aurait diminué pour aboutir à des « races humaines » ayant une signification biologique. Mais ce n'est pas ainsi que l'histoire s'est déroulée. Migrations, conquêtes, mélanges de populations et hasard des accouplements ont été son lot et le résultat est là : la diversité au sein de notre espèce est ce qui a contribué à sa survie malgré toutes les crises, les changements climatiques et les épidémies de peste ou de choléra. Une

population composite est toujours plus adaptée aux modifications contextuelles. Il demeure certes possible qu'un individu, par la variance des gènes qu'il porte — limitée, mais non négligeable — soit mieux adapté qu'un autre à une situation ou à des tâches particulières. Cela n'en fait pas pour autant un sous-homme ou un surhomme. Et notre mémoire permet d'imaginer à quels délires pourrait reconduire le dessein de faire apparaître le surhomme en question.

Jordan se positionne aussi vis-à-vis de la recherche des « empreintes génétiques » lorsqu'elle se transforme en « business des races ». Sous certaines conditions, la recherche de telles empreintes est à même de rendre d'évidents services. Cependant, dans une société marchande où tout est objet de commerce, ce type de recherche pouvant confirmer une ascendance est pratiqué par des firmes dont la publicité abonde sur Internet. Dans l'engouement pour ce marché se mêlent des motivations financières et idéologiques. Car on peut faire du profit en vendant ce genre d'information sans, comme c'est souvent le cas, souligner les limites et les risques de la notion de race. Mais on peut aussi vouloir l'obtenir pour prouver son appartenance à une « minorité ethnique » qui est parfois susceptible de procurer quelques avantages liés à cette qualité. Aux États-Unis, cela s'est manifesté comme l'un des effets pervers de la politique de discrimination positive (*affirmative action*).

Les choses ne sont pas moins ambiguës à propos des rapports entre « races » et maladies. L'effet des gènes sur l'exposition à diverses affections est patent, même s'il y a une gradation qui va du déterminisme le plus strict (cas de l'hémophilie) à l'influence ténue (cas de l'hypertension). Parce que, pour certaines affections, le déterminisme est tout à fait clair et principalement rencontré dans certaines populations, le re-

pérage des groupes d'ascendance peut s'indiquer. Toutefois, cela ne permet pas, comme certaines tendances l'admettent en épidémiologie et en médecine, que la « race » devienne une sorte de substitut à l'identification de l'ensemble des facteurs, aussi bien sociaux que biologiques, qui ont une incidence dans l'apparition et le traitement des maladies. Faut-il rappeler que les grands écarts dans l'état de santé des différentes populations dans le monde sont imputables principalement non pas à des constitutions génétiques différentes, mais aux conditions de vie ? Pour les mêmes raisons, il faut demeurer circonspect face aux « médicaments ethniques » apparus sur le marché pharmaceutique⁸. Un tel ciblage trouverait ses raisons dans une efficacité exclusive de ces produits pour certains groupes d'ascendance. Or, rien n'est moins sûr. Peut-on y voir, comme certains le soutiennent, les débuts d'une médecine personnalisée adaptant les traitements aux caractéristiques génétiques du patient ? Ou bien, pour des raisons commerciales et de brevets, table-t-on un peu vite sur l'engouement vis-à-vis d'une « ethno-médecine » respectueuse de la diversité des personnes ? Pour Jordan, on est là aux frontières de l'escroquerie qui fait passer des hypothèses loin d'être démontrées pour des certitudes. La retombée idéologique en est que l'on suggère que les « races » existent vraiment puisqu'elles justifient des médicaments distincts.

Enfin, sujet épineux s'il en est, peut-on soutenir qu'il existe une différence génétiquement déterminée dans les talents, les aptitudes physiques ou intellectuelles des groupements humains ? Sur cette question, Jordan n'omet pas de souligner que si, dans les performances d'une personne, il est

difficile de démêler ce qui découle de son ADN et ce qui provient de l'éducation par son milieu socioculturel, c'est parce que dans les sociétés humaines les deux se mêlent intimement et que nous n'avons pas les moyens de mesurer réellement la prépondérance de l'un sur l'autre, si elle existe. Il faut assurément reconnaître une inégalité biologique entre les êtres humains pris individuellement. Mais comment se pose la question au niveau des groupements d'ascendance ? Pour Jordan, malgré le fait que, dans ce domaine, les scientifiques évitent désormais les affirmations péremptoires, on trouve encore parmi eux des exemples de raisonnements lacunaires et biaisés.

C'est le cas, principalement aux États-Unis, dans les controverses au sujet du QI des Afro-Américains. Si un écart de QI ne doit pas être exclu a priori, on sait toutefois que les tests d'intelligence n'évaluent que certains aspects des capacités cognitives en faisant l'impasse sur la part qui revient aux appartenances culturelles. De cette façon, et bien qu'il ne soit nullement prouvé que l'héritabilité de l'intelligence soit d'ordre exclusivement génétique, on suggère malgré tout que la seule et véritable réponse se trouve dans le registre génétique. La question demande d'être abordée avec beaucoup plus de prudence et il faut contester la capacité qu'aurait la génétique à elle seule d'y répondre. Comme cela s'indique aussi dans le cas des performances physiques, il vaut mieux admettre l'extrême difficulté qu'il y a à faire un partage mesurable entre le biologique et le culturel dans le développement historique des aptitudes des divers groupes humains. De toute manière, ce n'est pas de la génétique qu'est originaire l'idée de dignité et d'égalité ou d'inégalité entre les êtres humains. Et ce n'est pas d'elle non plus que l'on peut attendre la fin des oppositions à ce sujet.

⁸ Il s'agit principalement, aux États-Unis, du BiDil, médicament destiné à soigner l'insuffisance cardiaque qui affecte plus particulièrement la communauté noire.

Ce qui constitue la dignité humaine

Pour qui le lit avec attention et y surmonte certaines difficultés techniques, le livre de Bertrand Jordan constitue un modèle de pédagogie et de probité scientifique. On n'y a pas affaire à l'homme de science qui, emporté par son élan, affirme que « la science prouve que ». Chez lui, nulle extrapolation abusive qui fait passer de « ce qui est » à ce qui « devrait être ». Ce n'est pas parce que la génétique voit dans la nature une variété de différences non hiérarchisables que l'organisation sociale devrait répondre à ce modèle. Elle nous fait voir que le problème de l'égalité et du racisme est bien plus complexe que ce que les idées reçues, généreuses, mais souvent simplistes, donneraient à penser.

Pour s'être bâtie sur le « mode opératoire », la science moderne — et la biologie génétique en est — paie un prix : celui de n'avoir rien à nous dicter au sujet des conduites souhaitables dans les affaires humaines. Elle est à même de nous éclairer sur certains périls et de mettre au point des techniques d'intervention susceptibles d'éventuellement y remédier. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas tout ! Dans le cas qui nous occupe, elle est la technoscience du génome auquel, comme le dit lui-même Jordan, la vérité sur l'humain ne se réduit pas. La grande tentation à laquelle toute technoscience doit résister est de légiférer dans les domaines où, par méthode, elle est certes habilitée à nous éclairer sur un fonctionnement, mais pas à nous dire la vérité finale à propos de ce qui doit être fait.

Ainsi, face à ce que le « dogme raciste » donne à croire, il n'est pas fort sage d'argumenter, comme le font encore certains, à partir du postulat d'une radicale similitude des aptitudes de tous liée à un patrimoine génétique identique de l'espèce humaine. Car on est là sur un terrain mouvant. Ce que l'histoire de l'usage de la notion de race nous apprend, c'est que ce qui doit être examiné, ce n'est pas seulement la « nature des choses », mais aussi ce qu'une société donnée fait avec cette nature en vue d'établir des classements sociaux. C'est-à-dire comment avec une *différence naturelle*, elle parvient à construire de la *différenciation sociale* hiérarchisatrice. Et la seule manière de raisonner dans ce domaine qui ne ramène pas au stade animal de la loi de la jungle où seuls les forts ou les rusés s'assurent un avenir, c'est d'affirmer que, même en face d'une éventuelle inégalité de performance entre les individus et les groupes, ce qui constitue la dignité de l'espèce humaine comme telle réside dans une détermination morale à surmonter les injustices constituées sur cette base. ■